

Du côté de. — Il se rend en ajoutant *tats* au mot qu'il modifie ; v.g. : *du côté d'en bas, mamitats* ; *du côté du sud-ouest, ntimitats*.

Pite. — Il s'emploie en composition avec d'autres mots et signifie *dedans* ; v.g. : *piteishtan-tau, mettre dedans*.

Matière.

Lorsque deux substantifs sont unis par *de* ou *en*, de sorte que le dernier indique la matière dont le premier est fait, on invertit l'ordre et on retranche la préposition ; v.g. : *chaîne de fer, assukuman ciapi* (fer chaîne) ; *maison de bois, mestuk mitshiuap* (bois maison).

Réitération.

Lorsqu'on veut indiquer que l'action du verbe est *réitérée*, il suffit souvent de doubler la première ou deuxième syllabe de ce verbe ; v.g. : *utâmien -iim, frapper quelque chose* ; *utâtâmien -iim, la frapper plusieurs fois* ; *uâkau, il fait une courbe, il est courbe* ; *uauakau, il fait plusieurs courbes*.

Possession.

Pour indiquer la possession d'un objet, on fait précéder le substantif de l'adjectif possessif et on y ajoute les terminaisons suivantes :

- (1) Si le substantif se termine par une voyelle, on ajoute *m* pour exprimer *mon, ton, son* ; *minan, muau, muau, minu*, pour exprimer *notre, votre, leur* et *notre* au duel. Mais il y a plusieurs exceptions : *pileu fait ni pilem* etc. ; *nutai* et *nikai* ne prennent pas d'*m* ; et beaucoup d'autres encore qu'on apprendra par la pratique.
- (2) Si le substantif se termine par une consonne, on intercale *i* ou *u* entre *m* et cette finale ; v.g. : *matshinush, butin* ; *ni matshinushim, mon butin* ; *tshipiatuk, croix* ; *utshipiatukum, sa croix*.

Comme il n'y a pas de verbe *avoir* en montagnais, on l'exprime souvent en ajoutant une terminaison spéciale au substantif dont on veut indiquer la possession ou en le faisant seulement précéder du personnel ; v.g. *j'ai un poêle, ni katshapishteshimun* ; *j'ai un couteau, ni mukuman* ; *je n'ai pas de couteau, apu mukumanian*.

Pour traduire le *cas de possession*, comme *le livre de Pierre*, on exprime d'abord le nom du possesseur, puis celui de la chose possédée précédé du possessif *son, sa, ses* etc. ; v.g. : *Pier umishinaigan, le livre de Pierre* (Pierre son livre).

Obligation.

Il y a diverses manières de rendre *il faut que* etc. :

- (1) **Ushtuil** avec *ui* et le futur, de manière que *ui* se trouve entre le signe du futur et le verbe ; v.g. : *il faut que tu le fasses, ushtuil tshika ui tuten*.
- (2) **Ushtuil** avec le futur seulement ; v.g. : *ushtuil tshika tuten*.
- (3) **Shuk** avec le futur, avec ou sans *ui* ; v.g. : *shuk tshika ui tuten* ; *shuk tshika tuten*.
- (4) **Takun tshetshi** avec le subjonctif ; v.g. : *takun tshetshi tutamen*. Si on parle de la troisième personne, on emploie *takunilu* ; v.g. : *il faut qu'il le fasse, takunilu tshetshi tutak*.

Doute.

Dubitatif. — Il s'emploie pour faire sentir le doute, comme nous l'avons déjà dit, et se rencontre non seulement dans les verbes, mais aussi dans d'autres parties du discours auxquelles on ajoute *tse* ou *itse* ; v.g. : *nil, c'est moi* ; *nilitse, c'est peut-être moi* ; *uentse, qui est-ce que c'est, j'en doute* ; *tshekualitse, quelle pourrait bien être la raison, j'en doute*.

C'est dans le même but qu'on emploie souvent ces expressions : *tante tetse, où pourrait-il bien être, j'en doute* ; *itutetse, y est-il allé, j'en doute, je ne sais pas*.

Investigatif. — Il s'emploie pour exprimer le doute avec une condition ; v.g. : *s'il venait, takushinukue* ; *si c'était lui, eukakue*.

Eut. — S'emploie pour dire : *si c'est lui*.